



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 2 février 2024 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'fixant les modalités d'octroi d'une subvention aux abattoirs publics en vue de la construction, l'agrandissement, la transformation ou le renouvellement de leurs infrastructures', portant le numéro 75.521/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 2 février 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.